

ENGIN DE CHANTIER - R482

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Conduire et utiliser un engin de chantier en toute sécurité et dans différents environnements, vérifier l'aptitude à la conduite d'engin de chantier dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R482, préserver le matériel, appliquer la réglementation en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, dans différents environnements (chantier privé, public, routes, ...), permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, engin de chantier selon catégorie demandée, zone d'évolution, matériel de balisage.

Public visé : Être âgé de 18 ans au minimum.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 4 à 6 personnes (en fonction de la catégorie)

Durée totale : 2 jours (8 heures de théorie ; 8 heures de pratique par stagiaire)

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

CONDITIONS

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique.

Questionnaire de satisfaction.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 10 ans, est possible sur commande (1 journée variable en fonction du nombre de participant).

ÉVALUATION

PROGRAMME

PROGRAMME

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des engins de chantier :

- Règlement et recommandation de la R482,
- Les accidents du travail et risques divers,
- Organismes et instance de prévention,
- Classification des engins et les différents organes de sécurité,
- Vérifications et entretien de premier niveau,
- Consigne de conduite en sécurité,
- Stabilité des engins et du travail en tranchées,
- Travaux de terrassement,
- Levage de charge et de personne,
- Transport sur porte engin,
- Signalisation (balisage et personne),
- Geste de commandement,
- Opérationnel de fin de poste.

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité d'un engin de chantier :

- Vérification et prise de poste,
- Maintenance de 1er niveau,
- Examen d'adéquation avec le travail à effectuer,
- Circulation sur différents parcours,
- Monter et descendre du porte engin (option à la demande du client),
- Prendre et déposer une charge au sol (selon équipements adaptables),
- Mise en place à niveau de l'engin sur stabilisateur,
- Y effectuer levage de charge,
- Assurer chargement latéral d'un véhicule,
- Respect des consignes pour une conduite en sécurité,
- Circulation avec geste de commandement,
- Opérations de fin de poste,
- Évaluation pratique.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité d'un engin de chantier.